



Sénégal : Libération immédiate des prisonniers gays et abolition des lois contre les homosexuels

Les associations françaises AIDES et SIDACTION dénoncent l'arrestation de militants gays notamment de la lutte contre le sida, actuellement emprisonnés à Dakar où selon nos sources, ils subissent de graves violences policières.

Le média Internet sénégalais Nettali a relaté hier lundi 4 février l'arrestation de 7 homosexuels durant le week-end. D'après l'article de Nettali, les arrestations feraient suite à la parution dans le dernier numéro du magazine Icône (février 2008), d'un dossier spécial consacré à la pratique de l'homosexualité au Sénégal. Nettali indique que le dossier comportait de nombreuses photos prises lors d'un rassemblement festif homosexuel en 2007.

Les arrestations se poursuivent, actuellement il semblerait que 10 personnes au moins soient emprisonnées. Parmi les personnes recherchées figurent des participants à l'atelier organisé par AIDES à Bamako sur le thème des pratiques homosexuelles entre hommes et de la prévention du VIH/sida en Afrique, du 28 janvier au 1^{er} février 2008.

Les organismes internationaux, notamment le Fonds Mondial de lutte contre le sida, financent, à la demande des autorités de santé sénégalaises, des programmes de prévention auprès des communautés gay au Sénégal. Les associations dénoncent le comportement schizophrène du Sénégal qui accepte ces financements reconnaissant ainsi l'existence de pratiques homosexuelles et qui, dans le même temps, réprime violemment les gays sénégalais.

Au Sénégal, la prévalence du VIH/sida est de 21,5% dans la communauté gay contre 0,7% pour la population générale¹. Comme souligné par la communauté internationale de lutte contre le sida depuis des années, il est impossible d'envisager une politique de santé publique efficace dans des conditions de répression des droits des individus. Le Code Pénal sénégalais réprime la 'relation contre-nature avec un individu de même sexe' qui est passible de un à cinq ans de prison ferme et de 100 000 (environ 150 €) à 1 million de francs CFA (1 500 €) d'amende.

Au nom des droits humains et de la santé publique, les associations AIDES et SIDACTION demandent la libération IMMEDIATE des prisonniers et la réforme du Code Pénal sénégalais afin d'abolir les lois contre les homosexuels et de mieux lutter contre le sida.

¹ Source: Rapport ONUSIDA 2006

Contacts presse

AIDES - Marjolaine Bénard – 06 10 41 23 86
Sidaction – Eric Fleutelot – 06 85 55 35 08